

**Collectif National Droits de l'Homme Romeurope :**

ALPIL (*Action pour l'insertion sociale par le logement*) – AMPIL (*Action Méditerranéenne Pour l'Insertion sociale par le Logement*) – ASAV (*Association pour l'accueil des voyageurs*) – ASET (*Aide à la scolarisation des enfants tsiganes*) – Association de solidarité avec les familles roumaines de Palaiseau – CIMADE (*Comité intermouvements auprès des évacués*) – CLASSES (*Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien des Enfants des Squat*) – FNASAT-Gens du voyage – Hors la Rue – LDH (*Ligue des Droits de l'Homme*) – Liens Tsiganes – MDM (*Médecins du Monde*) – MRAP (*Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples*) – Mouvement catholique des gens du voyage – PARADA – PROCOM (*Agence Européenne de Promotion et Communication*) – Rencontres tsiganes – RomActions – Réseau de soutien Roms de St Etienne – Romeurope Val-de-Marne – Une famille un toit 44 – URAVIF (*Union régionale des associations voyageurs d'Ile de France*)  
Et les Comités de soutien de Montreuil et de St Michel-sur-Orge ainsi que le Collectif de soutien aux familles roms du Val d'Oise et des Yvelines et le Collectif des sans papiers de Melun



## **Témoignages sur le déroulement des opérations de retour organisées par l'ANAEM**

**De septembre 2007 à juin 2008**

### **Agglomération lyonnaise (69) - Oradea (Roumanie) : récit d'un voyage sous haute surveillance**

---

**Auteur : ALPIL**

**Période : août-septembre 2007**

C'est en préparation à l'expulsion du bidonville de Villeurbanne que l'ANAEM est intervenue une première fois. Une semaine avant l'évacuation, deux personnes de l'Anaem se sont directement rendues sur le site pour y passer une matinée, afin d'informer les personnes et y réaliser les premières inscriptions. Cette visite faisait suite à celle de la police des frontières qui distribuait plus tôt dans la matinée les premières OQTF. Ces deux visites imbriquées ont laissé régner un flou certain; et les premières inscriptions se sont faites pour la plupart dans la précipitation et l'incompréhension. Qui plus est, l'absence de solutions de relogement et une surveillance policière autour de l'ouverture d'autres sites a fait apparaître le retour comme l'unique solution, même si elle n'était pas souhaitée, avec à la clef une solution d'hébergement jusqu'au départ.

Ainsi, le premier convoi de bus est parti le 12 août dernier pour la Roumanie en direction de la ville d'Oradea, avec à son bord 151 personnes (des terrains de Villeurbanne, St Priest et Vénissieux), encadrées par 12 bénévoles de la Croix Rouge et sous la responsabilité d'un membre de l'Anaem. A la suite du travail amorcé en février sur le bidonville de Villeurbanne évacué le 1er août, un membre de l'Alpil (l'auteur du témoignage) est parti comme observateur sur ce voyage afin de connaître les conditions de ces retours, dans un souci d'accompagnement et de médiation auprès des anciens habitants du terrain.

Le voyage, sur le plan logistique, s'est bien déroulé. Il aura duré environ 30 heures jusqu'à Oradea, sans trop de retard. La nourriture était prévue par la Croix Rouge. Les passages aux différentes douanes n'ont pas posé de problème (les vérifications d'usage et le comptage, au départ, ont été effectués avec rigueur). L'accueil à Oradea, puis la distribution des papiers et des sommes d'argent (en Lei au cours du jour) se sont déroulés normalement.

Sur le plan humain, le bilan se doit d'être nuancé. Le convoi a été escorté depuis son départ par une voiture de police jusqu'au péage de Villefranche à 70 Km/h de moyenne, ce qui fut, en fin de compte, plus agaçant qu'humiliant. La suite du trajet jusqu'à la frontière franco-allemande s'est faite en compagnie d'une escorte motorisée des gendarmes de chaque région traversée. La première halte à Besançon, prévue sur la feuille de route sur une aire volontairement sans commerce, où nous étions attendus par une trentaine de gendarmes, a été particulièrement mal vécue. Quitter la France marquait symboliquement, pour l'ensemble des occupants des bus, leur départ.

Les conditions en général sur l'ensemble du voyage ont été humainement difficiles pour les passagers: privés d'identité (les passeports et cartes d'identité en possession de l'ANAEM), dans une sorte de semi-liberté, souvent suspectés de trop s'éloigner, peu ou pas informés (trajet, arrivée), pauses courtes et rares, encadrement ferme (Croix Rouge), enfin symbole terrible de l'éloignement d'un pays qui ne veut les prendre en compte.

Enfin, après la remise des papiers et de l'argent à la Casa Tineretului (maison de la jeunesse) à Oradea, les personnes étaient libres de disposer. Cependant, alors que la majorité n'habitait qu'à une soixantaine de kilomètres de là, une partie (une cinquantaine de personnes) avait encore à franchir au minimum 150 kilomètres (Arad, Timisoara, Craiova et région du Dolj). Il n'était pas prévu de les accompagner jusqu'à la gare.

Outre l'accueil de l'ANAEM à l'arrivée, une association locale (Fundatia Romana pentru Tineret Bihor) était présente pour assurer le suivi des familles du département Bihor. Ceux-ci ont récolté les adresses et numéros de téléphone afin de joindre chaque famille et travailler avec elle la possibilité d'aide pour des projets futurs (l'ANAEM peut financer des montages de petites entreprises jusqu'à 3500 euros).

Ces départs ont très souvent mis un terme, sans réelle volonté des personnes concernées, à un travail déjà engagé vers l'insertion par l'emploi notamment (CV réalisés, contacts avec des employeurs, inscriptions à des évaluations de compétence, parfois même certaines personnes étaient-elle logées temporairement en foyer).

Au jour d'aujourd'hui, nous avons pu constater le retour en France d'une très grande majorité des personnes ayant pu bénéficier de l'aide au retour de l'ANAEM (cette observation se base sur les réouvertures de domiciliations postales à l'ALPIL). Ces personnes, et notamment celles ayant voyagé sur ce premier convoi, accueillies à Oradea en Roumanie par l'association qui a pris les coordonnées de l'ensemble des familles, nous ont témoigné l'absence de contact par la suite avec cette organisation qui s'était présentée comme relais de l'accompagnement social suite au retour (cf. circulaire du 7 décembre 2006, page 6) et de la possibilité d'aide à la réinsertion.

## **Bondy (93) – Davidovo (Bulgarie) : tous contraints de monter dans les bus et de signer en cours de route les OQTF**

---

**Auteur : Comité de soutien aux Roms de Bagnole**

**Période : 26 septembre 2007**

« Rafle » à Bondy (France) et expulsion sur Davidovo (Bulgarie) J'ai eu un témoignage direct uniquement hier, le 1<sup>er</sup> octobre, sur la rafle et l'expulsion précipitée de mercredi dernier, le 26 septembre, concernant un terrain à Bondy (93). A cinq heures du matin, la police et la Croix rouge sont intervenues sur un terrain occupé par presque une centaine de Roms bulgares originaires de Davidovo, petit village pas très éloigné de Tergovichte. Deux bus d'une compagnie privée étaient présents, les Roms ont été conduits à l'intérieur de ces bus. Il a fallu une heure avant qu'à la demande de certains Bulgares ils puissent bénéficier d'interprètes. Le « choix proposé » a été le « commissariat – prison » ou « l'expulsion immédiate avec l'aide au retour ». Tous ont du rester dans les cars avec l'impossibilité de récupérer sur le terrain quelques papiers que ce soit ou de montrer, pour certains d'entre eux, qu'ils avaient des voitures immatriculées en Bulgarie et qu'ils étaient simplement de passage. C'est le cas d'une des personnes qui, malencontreusement, avait passé la nuit sur ce terrain de Bondy alors qu'elle est inscrite dans le projet d'hébergement et d'insertion sociale à Bagnole (93). Les bus ont démarré à 13h avec une personne de la Croix rouge et un civil (police ou Anaem ?) direction la Bulgarie sans arrêt jusqu'à la frontière franco-allemande. Ils ont traversé l'Autriche, la Hongrie (on leur a remis le chèque de 153 euros<sup>1</sup>, la fameuse « aide au retour »), la Serbie et la Bulgarie où ils sont arrivés entre sept et huit heures du matin. Ils ont encore dû attendre des contrôles qui ont duré entre quatre et cinq heures jusqu'à ce qu'on les amène directement au village de Davidovo.

Je n'ai eu que seulement hier la copie de l'OQTF signée par un expulsé de Bondy. On leur a fait signer des OQTF dans les cars, modèles déjà préparés on peut voir qu'à nationalité il a été barré "roumaine" pour mettre "bulgare", et cette personne pourtant domiciliée à Bagnole malgré son insistance n'a pu faire rectifier le "Bondy" marqué par avance.

On leur a remis en Hongrie les 153 euros (pas de reçu signé) et ils ont eu à payer 50 euros à la frontière bulgare (pas de reçu non plus).

## **St Denis (93) – Roumanie : les papiers d'identité confisqués par l'ANAEM jusqu'au départ sont un frein au droit de rétractation**

---

**Auteur : Médecins du Monde, mission banlieue**

**Période : septembre 2007**

Une MOUS a été mise en œuvre par la sous-préfecture de Saint-Denis pour une quinzaine de familles qui vivaient sur le terrain situé rue Campra à Saint-Denis (93). Ce projet excluait donc un grand nombre de personnes qui ont quitté les lieux pour chercher refuge sur un autre terrain. Il restait encore 79 personnes qui, après avoir reçu une réponse négative du Préfet, ont signé avec l'Anaem une convention d'aide au retour. Un autocar pour la Roumanie devait les emmener le jeudi 6 septembre. Mais quelques jours avant plusieurs personnes se sont présentées dans nos locaux qui ne savaient pas comment faire pour ne plus partir ! Elles avaient donné leurs papiers d'identité à l'Anaem et ne pouvaient les récupérer qu'une fois arrivées en Roumanie, accompagné de 153 euros par adulte et de 46 euros par enfant.

---

<sup>1</sup> 153€ par adulte et 46€ par enfant, montant de l'aide au retour avant le doublement de cette aide depuis décembre 2007

**St Denis (93) – Roumanie (1<sup>er</sup> témoignage) : dès 8 heures du matin plus de cent personnes ont déjà signé OQTF et aide au retour, elles doivent monter dans les bus**

**Auteur : ASAV**

**Période :10 Octobre 2007**

A 8 h du matin ce mercredi, je reçois un coup de fil d'un particulier qui aide une famille du terrain et qui me dit qu'il y a la police sur ce même terrain. Il est au travail, il ne peut donc pas trop me parler et me laisse un numéro de mobile d'une personne du terrain. J'appelle et c'est un adolescent roumain d'origine Rom (14 ans) qui répond et que je connais bien. Il me dit qu'il y a la police en grand nombre sur le terrain. Je lui dis de ne rien signer et de demander un traducteur en langue romanès aux autorités. Il me dit que c'est trop tard, tous les Roms ont déjà signé et sont aux abords des bus.

Je me prépare pour me rendre sur les lieux en tant que témoin et soutien. J'y vais aussi pour prévenir « naïvement » les autorités que cette famille en question est intégrée au projet MOUS de Saint-Denis et qu'il ne fallait pas les expulser (un courrier de la sous-préfecture de Saint-Denis reçu à l'ASAV officialisant la « sélection » de la candidature de la famille dans le projet d'insertion socioprofessionnelle, que je n'avais pas encore eu le temps de remettre à la famille, faisait foi). En arrivant sur le terrain, avec le courrier tamponné de la sous-préfecture de Saint-Denis entre les mains, j'explique la situation au premier barrage policier. Un des policiers me dit d'aller voir son responsable hiérarchique sur le terrain.

Le dispositif policier mis en place était le suivant : encerclement du site, une dizaine de camions de CRS, 7 fourgons de police (la circulation avait été interrompue de la Tour Siemens – Carrefour Pleyel à la sortie du terrain de l'autre côté du pont de l'A 86 – le terrain se trouve sous l'A 86), un délégué de la sous-préfecture, 2 bus de 55 places (de marque Chambon) avec chacun une remorque à l'arrière pour les bagages, un groupe de traductrices et des travailleurs sociaux du centre d'hébergement de Vaujourn. Chacun des policiers me demande où je vais et j'explique, lettre à l'appui, la situation. Je passe à côté des bus et je vois que plusieurs personnes sont à l'intérieur des bus et avaient visiblement signé l'aide au retour.

La famille C, que j'ai finalement retrouvée, séparée du groupe des partants pour être relogée temporairement à Vaujourn. Nous obtenons l'accord pour qu'ils récupèrent leur voiture avant qu'elle soit emportée à la fourrière par la dépanneuse. Malgré mon intervention, un générateur d'une valeur de 300 euros et pesant près de 500 kg fourni par le Secours Populaire n'échappera pas en revanche aux bulldozers.

J'ai également été témoin de loin, avec des militants de Parada et de La Voix des Roms de l'« arrestation » par la police d'un enfant mineur qui s'était caché pendant l'opération. Je demande après à une policière qui était près de moi :

« - l'enfant qui est monté dans la voiture de police a été emmené où ?  
- quel enfant ? »

J'ai été témoin aussi de la destruction des caravanes (25 à peu près) avec ces mêmes militants associatifs.

## **St Denis (93) – Roumanie (deuxième témoignage) : quatre enfants oubliés sur le terrain (même opération de retour que celle citée ci-dessus)**

---

**Auteur : Association PARADA**

**Période : 10 octobre 2007**

Mercredi 10 octobre 11h : CG coordinatrice du projet rom de PARADA m'appelle pour me dire que le terrain du Hanul bis (comme nous l'appelons), un petit bidonville de St-Denis, aurait été expulsé au petit matin. J'appelle A. pour qu'on aille sur les lieux plus tôt que ce qu'on avait prévu.

12h : on se retrouve toutes les trois au RER D, passons par le Hanul, où l'on croise des habitants du terrain qui nous expliquent qu'il n'y a plus personne « à côté », et qu'ils ont peur d'être, eux aussi, surpris par une vague de policiers. Nous partons du côté des toilettes du Hanul pour traverser sur le pont les voies de chemin de fer afin de rejoindre le Hanul bis.

En nous approchant nous observons que les caravanes sont toujours là, seulement, que toutes les personnes qui y habitaient ont déserté les lieux, pour laisser la place à quelques policiers en fourgonnettes accompagnés des services de la fourrière. Nous allons à la rencontre des policiers pour leur demander des précisions quant au départ précipité des roms du terrain. Un premier agent nous demande qui nous sommes et nous répondons que nous travaillons avec les habitants du terrain depuis longtemps, que nous connaissons bien leurs enfants et que nous voudrions savoir ce qu'il s'est passé. L'officier nous dit qu'il ne peut rien nous dire. Nous lui demandons quelle est la personne à qui il faut s'adresser pour savoir où ont disparu les personnes, pourquoi leur linge est toujours étendu pour sécher, pourquoi leurs voitures sont elles toujours là, et toutes leurs affaires, même un petit chien apeuré par la situation se cache sous une des caravanes. On nous dit de nous adresser à l'inspecteur qui était sur place. A ces mêmes questions celui-ci nous dit brièvement qu'ils sont partis (ce qu'on avait compris...) avec l'aide de la police, et qu'on n'en saurait pas plus. On lui demande alors, ce qu'il compte faire des véhicules et des affaires restés sur place. « Tout va à la fourrière » réplique-t-il, et que si les propriétaires désirent les récupérer ils devront s'adresser directement là bas avec leurs papiers. On nous fait vite comprendre que nous ne sommes pas les bienvenues sur le terrain, nous restons du coup sur la route (barrée par les services de l'ordre). L'une d'entre nous appelle J. notre collègue pour savoir s'il en sait plus. Il est déjà passé sur les lieux et a eu au téléphone un habitant du terrain. La vérité c'est que toutes les personnes du terrain ont été réveillées dans la nuit, par plusieurs agents de police. Tous ont été sommés de s'habiller rapidement, et de signer un papier. Suite à quoi cet homme s'est retrouvé dans le car en direction de la Roumanie. Nous ne comprenons pas trop ce qu'il se passe, mais qu'il s'agit d'OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français), et qu'ils n'ont pas du avoir trop le choix de le signer ou non. On apprend que les personnes qui travaillent avec ces roms (qu'ils fassent partie du comité de soutien ou d'autres associations) tentent de s'approcher au même moment du terrain, mais sans succès. Quelques chose se passe derrière nous, qui sommes privilégiées de part notre emplacement. On aperçoit alors un jeune adolescent sortir du terrain où il avait dû se cacher. Son visage apeuré nous dit quelque chose et nous lui demandons son nom en roumain. Mais, sous le choc, et ne sachant s'il peut répondre car les agents de police essayent de l'écartier de nous, il répondra à mi-voix. Nous n'avons pas compris et voulons lui redemander, seulement un policier nous interdit de lui adresser la parole. Nous leur disons qu'il est jeune, effrayé et SEUL, qu'il ne doit pas comprendre ce qu'il lui arrive. Tous les siens ne sont plus là depuis un bon moment, il ne comprend pas le français... Je propose à un policier de monter dans le fourgon où ils se sont empressés de l'enfermer, pour lui parler, le rassurer, ou je ne sais pas... Devant l'impossibilité de faire quoique ce soit, on demande ce qu'il va se passer pour ce garçon, va-t-il rejoindre ses parents ? Va-t-il être placé en foyer ?

On nous précise seulement qu'il va passer un moment au commissariat. Ce qui lui arrivera ensuite ? Personne ne voudra rien nous dire. Pendant tout ce temps là, une dépanneuse retire un à un les véhicules, à peine quelques heures après l'évacuation des personnes.

Nous descendons la rue et rencontrons un homme de la communauté rom qui m'interpelle. Il m'explique qu'il est venu d'Espagne pour récupérer sa voiture qui est restée sur le terrain, je lui propose d'aller parler aux policiers, que je l'aiderai à communiquer. Seulement, une policière s'interpose : impossible de retourner là d'où on venait, même si on voyait bien la voiture, et que ce monsieur avait tous les papiers en main, sauf l'assurance qu'il n'avait pas eu le temps de faire. « Nous voulons juste passer » lui explique-t-on, pour retrouver le RER D, et retraverser le Hanul. Là encore : impossible. Nous repartirons dépitées. Personne n'a rien voulu nous dire, le gamin a été emmené sans que nous puissions l'approcher, et le terrain du Hanul bis a subi l'évacuation de ses habitants et de leurs véhicules en moins de 24h, sans que personne ne soit au courant, ni les personnes concernées directement ou indirectement (association, mairie,...)

Parada a fait des recherches afin de savoir ce qu'il était advenu de l'enfant oublié dans cette rafle, et lors de notre prise de contact avec les services de l'ASE nous avons pu découvrir que cet enfant de 10 ans n'était pas le seul et que trois adolescents se trouvaient également dans la même situation (14, 16 et 17 ans).

Ils ont été gardés tous les quatre au commissariat toute la journée et amenés chacun dans un foyer d'accueil différent dans le courant de la soirée à Bondy, Villepinte, Montreuil et Epinay. Tous ces jeunes ont été présentés à leur foyer d'accueil par les policiers qui les accompagnaient comme étant seuls et aucune explication concernant leur situation ou ce qu'ils avaient pu vivre dans la journée n'a été donnée aux personnes chargées de les accueillir. Le plus jeune comme le plus âgé ont fugué cette nuit et sont actuellement recherchés. La jeune fille de 16 ans est partie ce matin du foyer d'accueil indiquant qu'elle allait retrouver son frère qui habite Saint-Denis. (Du fait qu'elle ait plus de 16 ans et qu'elle ait prévenu de son départ, elle est tout à fait dans son droit), enfin la jeune fille de 14 ans aurait été prise en charge par les services de l'ASE et serait partie avec un éducateur dans le courant de l'après-midi. Nous voilà donc avec un total de 4 mineurs oubliés dans une « rafle » dont un jeune enfant aujourd'hui perdu dans la nature.

### **St Etienne – Roumanie : bilan des premières opérations de retour (coordination police/ANAEM, absence de traducteur, confiscation des papiers d'identité...)**

**Auteur : Réseau de solidarité Rroms de St Etienne**

**Période : Entre septembre et octobre 2007**

Lors d'une réunion en préfecture avec le délégué régional de l'ANAEM Mr Poret (le 28 août dernier), à laquelle le réseau de solidarité avait été convié, nous avons demandé au délégué régional un bilan de cette politique dite « d'aide au retour ». Mis à part l'exemple de cette fameuse ferme qui est systématiquement mise en avant, il avait été incapable de nous donner le début d'un bilan.

Nous lui avons proposé que les projets soient examinés ici en France, qu'on prenne le temps de les étudier. Le refus avait été net et sans appel : « Ils partent et ce n'est qu'en Roumanie qu'ils seront contactés par une des associations avec lesquels nous travaillons ». Nous lui avons demandé quels moyens avait l'ANAEM en Roumanie. Il nous avait répondu qu'il disposait de deux salariés ! Ils avaient mis en avant le chiffre de 350 personnes rapatriées avec

ce dispositif en un mois dans la région lyonnaise (il y en aurait aujourd'hui au total 450) : comment construire des projets en un aussi court laps de temps ?

Depuis nous avons l'information qu'aucune des personnes reparties début septembre avec l'ANAEM de St Etienne et habitant la ville d'Oravista n'a été contactée par une association.

En réalité le dispositif de l'ANAEM n'est qu'un des moyens pour parvenir à faire partir le maximum de personnes. L'aide à la construction de projet n'est là que pour faire passer la sauce.

D'ailleurs ce dispositif fonctionne en couple avec la remise d'OQTF (Obligation à Quitter le Territoire Français) aux personnes. Les choses sont d'ailleurs très coordonnées entre l'ANAEM, la préfecture et les services de police. Ainsi les noms et situations des familles qui acceptent les départs avec l'ANAEM sont transmis aux services de police. Les fonctionnaires de police qui viennent remettre de nouvelles OQTF aux personnes annoncent également le jour et l'heure du prochain départ ANAEM et de nouvelles OQTF sont remises après chaque départ ANAEM pour alimenter le prochain départ. Une salariée de l'ANAEM, qui ne parle pas et ne comprend pas non plus le roumain, (des roms qui comprennent un peu plus le français ont fait office de traducteurs) est présente ensuite plusieurs jours dans la semaine pour remplir et faire signer par les « volontaires » le formulaire « D'attestation de dépôt d'une demande d'aide au retour volontaire/aide au retour humanitaire » (c'est le nom du formulaire). Au passage elle leur prend l'original de leur passeport ou papier d'identité qui ne leur est rendu que lors de leur arrivée en Roumanie (ce qui est à notre avis illégal), histoire sans doute de prévenir des désistements. On leur laisse en échange de simples photocopies. Les personnes peuvent donc rester sans passeport ou sans carte d'identité pendant plusieurs jours.

C'est comme cela que le préfet a réussi à faire partir 66 personnes entre fin août et début octobre, dont des familles avec des enfants scolarisés depuis plus d'un an. Ainsi le préfet de la Loire (un de ceux qui avait été convoqué par Sarkozy pour résultat insuffisant) est en passe d'atteindre le quota qui lui a été fixé : il en est à 129 expulsions/rapatriements sur 150 (87%), dont la moitié sont des Roms roumains partie avec le dispositif de l'ANAEM.

A titre d'exemple, voici comment a été préparée l'opération de retour au départ du squat de l'école maternelle de Montplaisir : le vendredi 7 septembre au matin, la police a encerclé le site pour procéder à un fichage complet des familles occupant le bâtiment de l'école maternelle (celles installées dans le bâtiment de l'école primaire avait déjà été fichées lors de leur expulsion de Béraud le 8 août dernier). Il doit bien y avoir au total vingt à trente policiers mobilisés. Ce jour-là, le même système que celui qui avait été utilisé lors de l'expulsion de Béraud est mis en place. Un procès verbal est dressé sur la situation de chaque personne, la date de son entrée en France, sa situation au regard de l'emploi, ses ressources. Puis elle est photographiée, et le tout est entré avec son identité dans l'ordinateur. Dans les jours qui viennent ils vont pouvoir établir et distribuer de nouvelles OQTF (Obligation à Quitter le Territoire Français). Déjà une trentaine ont été remises aux familles qui avaient été contrôlées lors de leur expulsion de Béraud. Cette opération a duré de 8h à 11h du matin. Des dizaines de personnes supplémentaires ont été ainsi fichées.

Les OQTF seront distribués dès le lundi suivant. Le site de Montplaisir devient alors une sorte de « Sangatte stéphanois » pour Roms. Les passages de la police sont quasi quotidiens, entre la remise des OQTF et des descentes de police pour on ne sait pas trop quel motif. Un jour le directeur de la police est venu accompagné d'une dizaine de voitures pour s'enquérir... « des conditions sanitaires ».

Mardi 11 septembre à 6h du matin un car rempli par l'ANAEM (Agence Nationale d'Accueil des Etrangers et des Migrations) va « rapatrier » des personnes qui ont accepté de repartir.

Officiellement c'est volontaire, mais dans une telle ambiance c'est surtout la peur et la panique qui tiennent lieu de réflexion et la pression qui pousse à la décision.

Nous avons demandé que le réseau de solidarité ait un observateur dans le car. Refus du délégué régional de l'ANAEM : « Il n'a pas besoin d'observateur » et puis « vous avez refusé de collaborer avec nous ».

Dans le même temps la cellule d'écoute et d'accueil mise en place par la préfecture à la mairie annexe, pour que les familles puissent y présenter leurs projets de vie et de travail en France, fonctionne dans le plus grand dilettantisme. Ainsi ce vendredi matin 8 septembre, alors que vingt à trente fonctionnaires de police étaient mobilisées pendant plusieurs heures pour l'opération de contrôle à Montplaisir, personne n'était là en mairie annexe pour recevoir les familles. Les agents municipaux ne sont pas au courant. J'ai le secrétaire général de la préfecture au téléphone. Il s'excuse. Normalement « une personne ressource » aurait dû recevoir les familles et les orienter. Mais apparemment la mairie de Saint Etienne a oublié de mettre en place le système. Il me dit qu'il va passer des coups de téléphone. Finalement nous obtenons que deux nouvelles matinées d'accueil soient mises en place la semaine suivante.

Voilà comment les choses se passent dans un contexte d'effondrement des valeurs humaines, du sens commun et donc de la vie sociale.

### **Bessancourt (95) – Roumanie : passeports confisqués sous la menace et harcèlement policier**

---

**Auteur : Collectif de soutien aux familles Roms dans le Val d'Oise et les Yvelines**  
**Période : Octobre 2007**

L'ANAEM est passé depuis plusieurs mois proposer l'aide au retour. Les familles ne voulaient pas partir. L'ANAEM serait également venue avec la police qui les menaçait s'il refusait de donner leur passeport à l'ANAEM.

Beaucoup ont donc donné leur passeport sous la menace. Le jour du départ on leur a dit qu'ils leur seront rendus en Hongrie. Parmi ceux qui avaient donné leur passeport, certains ne sont pas venus pour le départ mercredi et leur passeport sont toujours en possession de l'ANAEM. En ce qui concerne le harcèlement pour pousser les familles à accepter le retour. Tout semble avoir été utilisé : harcèlement policier sur place, arrêté municipaux empêchant la circulation des véhicules autour du terrain et justifiant des contrôles policiers et donc des amendes, notification d'OQTF et d'APRF (d'ailleurs toutes les personnes reconduites étaient sous le coup soit d'une OQTF contestée dans les délais soit d'une OQTF dont le mois n'avait pas encore expiré). Les familles étaient arrivées à un tel dénuement faute de pouvoir faire la manche ou partir travailler qu'accepter le retour a finit par sembler la moins pire des solutions.

### **Porte de Clichy (75) – Roumanie : les aides au retour signées en garde-à-vue et des enfants oubliés à la sortie de l'école**

---

**Auteur : PARADA**  
**Période : 20 décembre 2007**

Hier, jeudi 20 décembre, à la demande du propriétaire (la SNCF), les forces de l'ordre ont réquisitionné un bâtiment squatté par une vingtaine de Roms roumains. A noter que le délai des 48 heures est contesté. Il s'agissait de familles expulsées quelques jours auparavant d'un terrain de Saint-Denis (Passage du Gaz). Hommes, femmes, et enfants ont été conduits à la

Préfecture de Police de Paris (la Cité), où ils ont été placés en garde à vue. Ils y ont reçu une OQTF et une proposition d'aide au retour. A la tombée de la nuit, ils ont été conduits à l'hôtel Campanile de Gennevilliers Port, loin de tout. Ils y ont passé la nuit, sans un sou, avec la faim et la soif. Aujourd'hui la plupart des personnes ont quitté l'hébergement d'urgence, prévu jusqu'au 24 décembre. Elles ne savent pas où se réfugier en cette période hivernale de grand froid.

L'ASET et PARADA sont restés présents toute la journée au squat dans l'attente que les familles y retournent pour récupérer leurs affaires. En vain... Désormais le squat est fermé. Malgré tous les efforts, aucune communication n'a été établie avec la Préfecture de Police de Paris. A noter que trois enfants ont échappé au dispositif policier, ceux-là qui étaient partis à l'école. Bien entendu, nous les avons récupérés à la sortie des classes. Sans quoi, ils auraient été livrés à eux-mêmes...

### **Villejuif : Quand l'ANAEM rejette une demande d'aide au retour au motif que la famille (non francophone, sans autorisation de travail) est bien intégrée en France**

**Auteur : Romeurope 94**  
**Période : Février 2008**

La famille N. nous avait fait part de leur désir de repartir définitivement en Roumanie. La mère ne se plaisait pas en France depuis longtemps et effectuait chaque année d'assez longs séjours en Roumanie. Le père était de son côté un peu désespéré de ne pas trouver de travail et constatait que leur situation piétinait (bien que cette famille ait été dans les premiers à scolariser leur fils, C., qui va à l'école depuis au moins cinq ans). De plus ils ne bénéficient pas ni d'AME ni de CMU. Ils sont logés à Villejuif par le Conseil général.

Avant les vacances de février ils nous ont dit qu'ils partaient et nous leur avons suggéré de faire prendre en charge leur retour par l'Anaem et de demander à être aidé dans le projet agricole qu'ils souhaitaient réaliser. Nous leur avons donné l'adresse et ils y sont allés (à l'adresse du siège, indiquée sur les papiers distribués par l'Anaem) accompagnés de leur fille S. qui parle bien français (et C. bien sûr le parle couramment...). L'Anaem les a très bien reçus, leur a fait remplir des papiers et leur a promis un départ dans les quinze jours.

Entre temps, nous étions allés au collège avec C. et son père pour dire que C. ne rentrerait plus au collège à la rentrée des vacances de février... Le proviseur lui a remis un livre sur la mythologie grecque comme cadeau. L'Anaem a appelé ensuite pour dire que le voyage (en avion) serait reculé d'une semaine - on leur avait donné des consignes pour faire leurs paquets - qui étaient tout préparés (ils avaient l'intention de faire partir également des affaires par voiture).

Nous partons ensuite en congés et recevons au retour un message d'une salariée de Pour loger sur notre répondeur : la famille N. n'était pas partie, car l'Anaem étant venue chez eux avait constaté qu'ils étaient "parfaitement intégrés" et donc que leur retour ne serait pas pris en charge par l'ANAEM. J'ajouterai que ni le papa, ni la maman ne parlent français – ou très mal – même s'ils le comprennent un peu ...et qu'ils n'ont ni l'un ni l'autre de papiers pour travailler

Nous avons dû rapidement rappeler la directrice le matin de la rentrée pour que C. soit autorisé à réintégrer le collège le lendemain, ce qu'elle a accepté.

## **Villabé (91) – Roumanie : Plusieurs opérations de retour au coût très élevé, sans aucune assurance concernant les projets d'insertion en Roumanie**

**Auteur : Collectif des sans papiers de Melun**

**Période : janvier - février 2008**

Ces opérations ont été organisées par l'ANAEM à la demande du Préfet de l'Essonne (exécution d'un jugement d'expulsion d'octobre 2007 visant 2 groupes de Roms stationnant sur la commune de Villabé, l'un sur un terrain classé « espace naturel sensible » dans le secteur du « cirque de l'Essonne », l'autre dans un bois privé, ouvert à la promenade publique, situé en contrebas du parking du Centre Commercial de « Villabé 2 »)

Courant Janvier 2008, des offres de retour en Roumanie ont été présentées par les services sociaux de l'ANAEM (antenne d'EVRY) aux occupants des terrains précités, avec une aide financière conséquente : 300 € par adulte et 100 € par enfant, sommes qui seraient remises aux intéressés à leur arrivée en Roumanie à l'issue du voyage en avion.

En outre, il était indiqué que des projets d'aide à la réinsertion par l'économique pouvaient être mis en œuvre sur place par des associations roumaines agréées par l'ANAEM, chaque projet étant financé aux dites associations 3660€ (sommes versées au vu d'un projet soumis à l'ANAEM- délais d'instruction pouvant varier de 2 à 4 mois.)

Le montant de l'aide financière particulièrement important a conduit la plupart des personnes stationnant sur les deux sites à s'inscrire auprès des agents de l'ANAEM soit sur place, soit en se rendant à l'agence d'EVRY.

Un recensement opéré par nos soins en décembre 2007 ainsi que par l'AFTAM, organisme mandaté par la DDASS de l'Essonne, évaluait les publics (tous âges confondus) à environ 250 personnes (50 sur le terrain du « cirque de l'Essonne » et 200 près du Centre Commercial.).

Le départ en Roumanie étant prévu le lundi 28 janvier, les inscriptions enregistrées par l'ANAEM le 16 janvier s'élevaient à 145 personnes dont certaines provenaient d'un terrain de MASSY (91).

En outre, autour du 10 janvier, un groupe d'une trentaine d'adultes roumains est arrivé de Roumanie pour bénéficier de l'aide prévue. Il s'ensuit qu'il a fallu 2 transports, les 28 et 30 Janvier 08, pour qu'ils repartent, au lieu d'un seul, initialement prévu.

C'est seulement le 28 février qu'un 3<sup>ème</sup> transport aérien, qui comportait environ 40 personnes ayant stationné à VILLABE, a reconduit les derniers « volontaires » en Roumanie, transport qui comportait également des ROMS provenant d'autres départements de l'Ile de France.

### **Estimation du coût financier de « l'opération VILLABE »**

#### **-Aide financière directe aux personnes :**

env. 280 adultes x 300 € = 84 000 €

+env. 20 enfants x 100 € = 2 000 €

#### **-Financement de l'aide aux projets d'insertion par l'économique versé, sur justification, aux associations roumaines agréées par l'ANAEM :**

env. 120 projets x 3 660 € = 439 200 €

soit un total de 525 000 €

A cette aide directe doit être ajouté :

**-le coût du transport terrestre et aérien** (plusieurs cars de ramassage pour transferts à ROISSY et 3 avions spéciaux),

**-le coût des accompagnateurs** (services de police, services sociaux et personnels de la Croix Rouge)

Le coût très élevé de telles opérations et le caractère totalement aléatoire des éventuels projets de réinsertion sur place (aucune préparation des projets avant le départ notamment) couplé avec la liberté totale de circulation de ces publics, permet de conclure à leur quasi inefficacité.

### **Villabé (91) – Roumanie : Des personnes atteintes de pathologies graves et contagieuses pour certaines ont été renvoyées (même opération citée plus haut) – l'ANAEM s'inquiète pour la santé des accompagnants au retour**

---

**Auteur : Médecins du Monde**

**Date 1<sup>er</sup> février 2008**

Lors d'une réunion en préfecture de l'Essonne, nous avons été témoins d'un certain nombre de confusions concernant les retours proposés par l'Anaem aux Roms roumains, plus précisément à trois groupes de personnes vivant depuis plusieurs mois aux alentours de la commune de Villabé.

Au moment où a lieu cette réunion, le 1<sup>er</sup> février 2008, l'opération « retours humanitaires » est en cours : 147 personnes sont parties le 28 janvier, 57 le 30, d'autres sont en liste d'attente. Les conditions de ces retours sont rappelées : voyage de retour payé, remise de 300 euros par adulte et 100 euros par enfant. Seul engagement, ne pas bénéficier plusieurs fois de cette aide, mais, en vertu de la liberté de circulation dont bénéficient ces ressortissants européens, aucune restriction à leur retour en France, si tel est leur souhait.

Pour l'heure, selon les dires du secrétaire général, il semblerait que les Roms souhaitent massivement bénéficier de cette aubaine. Certains se présentent qui n'avaient pas été répertoriés dans l'enquête préalablement menée par l'Aftam à la demande de la préfecture. Ce serait en particulier le cas d'une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles 30 déclarent avoir été en contact avec une personne atteinte de tuberculose contagieuse : des rumeurs avaient en effet circulé leur laissant penser que cela faciliterait l'acceptation de leur dossier.

A notre question concernant l'avenir des personnes, répertoriées par l'Aftam, comme atteintes de pathologies graves qui nécessitent un suivi médical, la réponse est confuse et une discussion a lieu entre les représentants de la DDASS, du CLAT et de l'ANAEM. L'inquiétude vient du fait que deux personnes atteintes de tuberculose et potentiellement contagieuses ont été renvoyées. Les craintes concernent les accompagnants au retour : fonctionnaires de police et membres de la croix rouge. Elles ne semblent pas s'étendre aux Roms du groupe !

Les réponses sont tout aussi confuses concernant nos questions sur les soutiens à une réinsertion dont devraient théoriquement bénéficier ces familles. Les moyens sont très limités, nous dit-on...mais des accords devraient être passés avec l'agence nationale roumaine pour les Roms....

Enfin c'est encore une réponse très confuse à la question de l'évaluation du dispositif. Rien ne semble prévu !

**Corbeil-Essonnes (91) – Roumanie : Quand l'ANAEM organise l'aide au .... départ et expulsi (oralement) que l'on ne peut plus revenir en France pendant 5 années.**

**Auteur : Romeurope 94**

**Période : Février-mars 2008**

S. vivait jusqu'en janvier 2006 sur le terrain des Longs Rideaux à Limeil Brévannes/Bonneuil. Au moment de l'expulsion du terrain il s'est retrouvé hébergé avec d'autres familles par l'ASE du 94, le 115 n'ayant rien proposé.

Souffrant d'une grave pathologie cardiaque, il a été soutenu et accompagné par des militants des collectifs de soutien aux roms dans les milieux hospitaliers du Val de Marne, avec un suivi social à l'hôpital intercommunal. Une décision d'opération a été prise avec un temps de convalescence important. Puis il est retourné dans l'hôtel avec les quelques familles restant hébergées par l'ASE du 94 ... à Corbeil (faute de place dans le 94)

Son suivi médical est indispensable avec prise de médicaments.

Le comité de soutien de Limeil Brévannes l'a soutenu (accompagnements, aides alimentaires, demande d'autorisation de séjour au titre de la maladie, ... pendant plusieurs mois). Siméon a fait aussi un aller retour en Roumanie lors du décès de son frère.

Le projet pour S. était de rester en France avec un suivi médical sérieux et un titre de séjour adapté à sa situation.

Mais l'ANAEM toujours à la recherche de personnes à renvoyer, pour faire du chiffre, a rencontré S. sur le terrain de Villabé (proche de Corbeil) sur lequel S. venait rencontrer des amis.

Il lui a été « proposé » une aide au retour comme pour les autres roumains de ce terrain (plusieurs dizaines ont accepté). S. a accepté ce départ sans bien comprendre de quoi il s'agissait, poussé par une certaine pression de l'ANAEM. Il est parti sans pouvoir prévenir le comité (il parle très mal le français et n'a pas de téléphone) qui s'est demandé pendant plusieurs jours où il était passé, demandant même à la police d'engager des recherches.

Par un rom qui revenait en France, on a fini par savoir qu'il était rentré en Roumanie. S. lui a confirmé qu'on lui avait interdit de revenir en France pendant 5 ans.

Nous avons par ailleurs reçu confirmation par l'ANAEM qu'il était bien parti avec les 300 € de prime. Mais personne de l'ANAEM ne savait où il était arrivé, ni si le suivi médical avait été évoqué et s'avérait possible dans le village, sans compter les questions financières.

On sait aussi que cette interdiction de 5 ans n'est qu'une intimidation ! Ce serait totalement illégal pour un ressortissant européen !

Une fois de plus l'ANAEM a comptabilisé un départ.... Et ne s'occupe pas de l'arrivée !

S. a besoin d'un suivi médical qu'il ne trouvera pas dans son village. Il avait de plus laissé ses médicaments à l'hôtel à Corbeil.

On attend son retour ...

## **Villabé (91) – Roumanie : Une jeune femme enceinte de 8 mois inscrite dans une opération de retour organisée par l'ANAEM et laissée sans abri dans l'attente d'un départ possible**

---

**Auteur : Romeurope 94**

**Période : Février - avril 2008**

Pour bien comprendre ce témoignage, il faut remonter à l'année 2005 quand B. vivait sur le terrain de Limeil Brévannes (94). Elle a eu alors son premier enfant à 15 ans. La grossesse a été bien suivie. L'évacuation en 2006 de plusieurs familles de ce terrain a précipité nombre de personnes vers de nouvelles errances. En même temps l'action du comité de soutien auprès de la commune de Limeil Brévannes suscite un espoir de projet d'insertion et un hébergement ASE pour plusieurs familles. B. en fait partie et vit plusieurs mois avec son mari, âgé de 18 ans et leur enfant dans un hôtel payé par l'aide sociale à l'enfance du 94 en attendant la mise en place du projet avec Limeil Brévannes, dans le cadre de la résorption des bidonvilles. Ce projet ne verra pas le jour.

Ils tentent un retour en Roumanie, soutenus par le comité de soutien et l'ASE du 94. Retour échoué, les conditions de vie sont toujours aussi dures à Timisoara. D et B repartent en confiant le garçon à la mère de D. Ils tentent l'Italie. Cela se passe au moment où une jeune femme italienne est assassinée par un ressortissant roumain. Ils décident de quitter l'Italie pour la France... Ils reviennent vers Limeil Brévannes où de la famille est toujours en hôtel ou en bail glissant, espérant retrouver des aides. L'ASE du 94 ne renouvelle pas la prise en charge, « ils n'auraient pas du partir, ... ». Et puis les règles changent pour limiter le nombre croissant de prise en charge en hôtel de familles démunies. Ils ne rentrent pas dans les critères. Ils se réfugient dans une cabane à Villabé, un bidonville menacé d'évacuation.

On est en janvier 2008 et B. n'a pas encore été suivie pour sa grossesse. L'accouchement est envisagé pour fin mars, sans plus de précisions... A Villabé, les conditions de vie sont celles de nombreux bidonvilles : boue, rats, pas d'eau,... et loin de tout. L'évacuation annoncée a été reportée à cause de cas de tuberculose. Le Comité de soutien de Limeil apporte son aide et une première visite à l'hôpital de Créteil (94) a lieu. Mais toujours pas de possibilité d'hébergement. B. et son mari vivent dans une cabane où la toilette est précaire. Ainsi B. n'osera pas aller à une visite prévue PMI ... par honte dit elle d'être sale.

L'expulsion du terrain est à nouveau à l'ordre du jour, la police vient régulièrement l'annoncer !

Puis l'ANAEM vient sur place et propose un retour humanitaire. Le couple voit là une opportunité. L'ANAEM fait du chiffre ne vérifie rien, ne voit pas que B figure aussi sur une liste de personnes à risque établie par l'AFTAM, association à caractère social mandatée par la DDASS. Quand l'expulsion est annoncée, le comité de soutien tente de trouver un hébergement pour que B. puisse poursuivre son suivi à Créteil, une infection urinaire ayant été détectée. Un départ en avion pour des femmes enceintes de plus de 8 mois n'est pas possible. L'ANAEM le sait. Alors le 115 du 91 indique qu'ils ne feront rien, B. étant suivie dans un hôpital du 94 et qu'il n'a aucune trace de résidence ou de suivi social dans l'Essonne. Le 115 du 94 dit quant à lui que B. réside dans le 91. B. et son mari sont jeunes, très jeunes, ils paniquent, ... Ils agissent de manière désordonnée, contactent différentes structures, ...

Puis l'évacuation a lieu : départ ANAEM pour certains, départs on ne sait où pour d'autres et un petit groupe dont B. et son mari restent le soir au milieu des cabanes et caravanes détruites et incendiées par les services de la préfecture. C'est le comité de soutien de Limeil et le collectif Romeurope 94 qui avec l'aide de l'association Pour Loger (travaillant sur de projets avec Romeurope 94 et le CG 94) vont faire avancer la situation pour qu'une prise en charge hôtel puisse être décidée par l'ASE du 94 ; jusqu'à l'accouchement qui devrait donc se passer dans de bonnes conditions. A ce jour, pas de réponse claire de l'ASE du 94 !

On s'étonne qu'aucun des partenaires institutionnels, pourtant réunis en préfecture à Evry au mois de Janvier (Romeurope s'y était invité) pour préparer l'évacuation du terrain, n'ait pu réussir à travailler en complémentarité, à se concerter ! Chacun fait son travail, chacun a ses raisons, plus ou moins justes, et en fin de compte il reste une jeune femme enceinte de 8 mois et son mari, dans la rue, en hiver et en France en 2008 ! Peut-on critiquer ces deux jeunes de ne pas avoir su prévoir que ce pourrait être un échec de repartir en Roumanie, mais avaient-ils le choix ? Etre jeune, immature et inconséquent n'est pas un problème quand on vit dans de bonnes conditions. On peut même en sourire ! Quand on vit dans la précarité, l'immaturité coûte cher ! Elle met des personnes fragiles à la rue ! Alors peut être un accompagnement éducatif aurait permis une meilleure insertion ?

Dernier acte : une petite fille est née. Le couple est reparti avec l'ANAEM en mai. Ils savent que sur place ils vont retrouver le fils aîné. Mais rien n'est prévu pour mieux vivre en Roumanie, rien n'est réglé !

Pour M. Hortefeux, c'est 3 personnes expulsées.

### **Palaiseau (91) – Roumanie : évacuation du terrain après le passage de l'ANAEM sans solution de relogement pour ceux qui ne sont pas inclus dans l'opération (dont des bébés, des vieillards et une femme enceinte)**

---

**Auteur : José Vieira, journaliste portugais**

**Période : 2 mai 2008**

Ce matin, il devait être sept heures et demie passé, une armée de CRS et de policiers a encerclé le camp des Roms à Massy-Palaiseau. Cette armada était suivie d'un semi-remorque transportant un bulldozer et de camions benne. Il y avait du brouillard, avec les phares des cars de CRS et des camions, ça rappelait des images de film de guerre. (La police m'a interdit de filmer "les forces de l'ordre").

Les habitants sont partis sans résistance, nous étions cinq "français" à "assister à la scène", le 2 mai est un jour sans pitié. 90 personnes se sont retrouvées sur le parking en construction près de l'autoroute à deux pas du camp rom. Plein d'enfants, une femme qui va accoucher dans une semaine. Le plus petit est né début mars, le plus vieux doit avoir pas loin de 70 ans.

Cette nuit, la plupart ont dormi sur le parking. Toute la journée, les 3-4 personnes bénévoles de l'Association de Solidarité avec les Familles Roumaines qui étaient là, ont tenté de trouver une solution. Le SAMU social a dit oui puis non, puis peut-être et ne sont pas venus. La croix rouge avait une solution pour héberger l'ensemble des gens, le préfet à la ville s'y est opposé... Je passe sur les détails, ça a duré jusqu'à 22 heures. Une seule famille (avec cinq enfants dont le bébé de un mois et demi) a été relogée. D'autres qui ont essayé de s'installer plus loin à Palaiseau ont été illico délogées par les flics et sont revenus au parking. D'autres encore qui

partent le 5 mai en Roumanie avec l'agence de voyage ANAEM (agence national d'accueil des étrangers et des migrations) sont partis à Pantin avec le projet de s'installer dans un parc devant l'agence de l'ANAEM qui leur a fourni le "billet". Aucune nouvelle d'eux.

On a vu un journaliste du Républicain de l'Essonne et de l'AFP, un du Parisien édition de l'Essonne, et un photographe de l'AFP, c'est très maigre.

Seulement 4/5 petites tentes pour plus de cinquante personnes, vraiment trop peu de couverture, quelques matelas récupérés dans un grand tas qu'a fait le bulldozer où il y a des objets de toutes sortes du camp, de terre et de la boue (ces derniers jours ont été pluvieux). Les vigiles qui ont remplacé les policiers au début de la nuit ont reçu ordre de ne pas laisser les gens aller dormir plus à l'abri sous le pont de l'autoroute.

### **St Denis (quai de St Ouen – 93) – Roumanie : une intervention conjointe police/ANAEM devenue habituelle en préparation d'une opération de retour**

**Auteur : Médecins du Monde – Mission banlieue**

**Date : 30 avril**

Mercredi de la semaine dernière un nombre important de policiers ont entouré le terrain de quai de Saint Ouen et ils ont distribuée des Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF) à presque toutes les personnes, à l'exception de quelques familles (enfants scolarisés, personnes âgées malades...).

L'ANAEM accompagnait la police, comme d'habitude. Mais cette fois - et de ce que je connais c'est une première - les Roms ont été incités à s'inscrire directement pour l'Aide au retour. D'habitude les gens sont d'abord informés et ensuite ceux qui veulent se rendent à l'Anaem pour s'inscrire !

Cette procédure a porté à confusion : beaucoup des personnes se sont senties obligées de signer ce papier, même si en réalité ils ne veulent pas rentrer avec l'Anaem.

D'autres dysfonctionnements ont eue lieu dans cette descente massive de police avec distribution d'OQTF: pour certains ils ont écrit un nom erroné sur l'OQTF. Pour au moins une OQTF, ils ont carrément oublié d'écrire le nom de la personne!

Nous n'avons pas d'information par rapport à l'état de l'avancement du projet qui a eu lieu sur ce terrain, ni d'une date d'expulsion de terrain (depuis le terrain a été expulsé). Pour les gens toute cette situation est très confuse...je pense qu'il y en a beaucoup qui voudraient faire des recours et rester tranquillement en France.

### **Le 6 mai 2008**

Lorsque l'équipe de la mission roms Ile-de-France de Médecins du Monde arrive ce mardi 6 mai sur le terrain situé quai de Saint-Ouen à Saint-Denis, elle est interpellée par un homme d'une trentaine d'années, Vasile P. . Cet homme est inquiet. Lors de l'opération policière qui s'est déroulée dans ce bidonville le 30 avril, deux documents lui ont été remis. L'un est une OQTF, qui, bien que faisant état d'une arrivée récente sur le territoire français (14 avril 2008), lui reproche d'avoir des ressources insuffisantes et d'être, en conséquence, une charge déraisonnable pour les services sociaux français. L'autre document, également du 30 avril est un accusé de réception d'une demande de retour humanitaire avec l'accompagnement de l'Anaem. Vasile a signé les deux documents. Il a cru qu'il n'avait pas le choix et que le retour volontaire était une obligation. S'il ne signait pas ce retour, il a compris qu'il serait expulsé par la force. Mais ce qui tracasse Vasile, c'est qu'il est déjà parti il y a un mois avec l'Anaem...et il est revenu le 14 avril. Il craint d'être accusé de malversation, d'être fiché et

accusé de tricherie. Mais il y a cette OQTF et il n'a pas l'argent pour rentrer par ses propres moyens.... Il souhaite rester ou revenir en France.

**Auteur : PARADA**

**Date : 30 avril**

Informé par ses compatriotes de l'intervention de police sur le terrain situé quai de St Ouen, le médiateur rom qui travaille pour l'association PARADA se rend sur les lieux, déjà encerclés par les policiers. Il témoigne :

« Quand je me suis présenté comme médiateur rom, on m'a laissé entrer alors que les français ne pouvaient pas entrer. Avant que j'arrive sur le terrain, plusieurs personnes avaient déjà été obligées de signer les deux papiers qui leur étaient présentés en même temps : l'OQTF et la demande d'aide au retour de l'ANAEM. Ils venaient les chercher une par une dans les baraques et les conduisaient dans un camion pour les faire signer. Les policiers menaçaient les personnes de les menotter et les conduire au commissariat si elles ne signaient pas les deux papiers.

J'ai demandé aux policiers pourquoi ils les obligeaient à signer. Ils m'ont répondu que ce n'était pas vrai. J'ai alors fait venir l'une des personnes qui avaient signé de force et qui m'a confirmé cela devant eux. Un des policiers m'a alors dit que ça ne me regardait pas. Je lui ai répondu que ces expulsions en masse ne respectaient pas nos droits. « Que sais-tu de tes droits ? » m'a-t-on répondu. En ma présence, un des hommes a osé refuser de signer (il a 6 enfants dont 4 sont scolarisés) : il a alors été conduit par trois policiers dans une voiture pour l'obliger à signer mais il a continué de refuser.

Au final, une partie seulement des formulaires d'aide au retour a été signée par les familles. Certains OQTF étaient mal remplis : certains étaient sans nom, d'autres n'avaient que le prénom. « C'est pas grave, il y a la date et il faut qu'il parte » m'a-t-on expliqué. »

### **St Ouen (93) – Roumanie : Des familles sont enfermées la nuit dans des cars avant d'être renvoyées par avion à 13 heures le lendemain.**

**Auteur : Coup de Main**

**Période : 5/6 mai 2007**

134 Roms de Saint-Ouen se trouvent ce lundi soir (5 mai 2007) près de l'ANAEM de Pantin depuis au moins 17 heures 30, autour de trois cars. Le départ est prévu en avion, mardi 6 mai à 13 heures de Roissy Charles de Gaulle, arrivée vers 16h30. Les cars sont garés dans une rue peu passante derrière la gare routière. Ils partiront mardi matin de Pantin à 7 heures, et les familles y auront passé la nuit. Des toilettes ont été installées à proximité. La Croix Rouge distribue des sandwiches et des bouteilles d'eau.

Le personnel de l'ANAEM m'explique que les personnes se présentent spontanément pour demander une aide au retour, qu'ils essaient d'organiser les choses le mieux possible.

En fait, la fermeture du campement est programmée, et le choix n'en est pas un : OQTF ou retour 'volontaire'. Loger les familles en hôtel pour la nuit ? L'agent répond qu'aucun hôtel "ne veut de ces gens là". Je m'étonne qu'il entende sans s'offusquer des propos discriminatoires de la part des hôteliers, mais bien sûr, je m'inquiète pour rien, c'est à cause du nombre ...

Il n'y a pas de barrières, pas de policiers en uniforme, mais la liberté de circulation est loin de

régner dans le secteur. Un responsable de l'association Coup de main avec qui j'ai rendez-vous tarde à arriver, en fait les agents de l'ANAEM, qui le connaissent, lui ont interdit l'accès avec sa voiture. Il viendra à pied. Un jeune homme qui souhaite aller acheter un Coca Cola à 25 mètres s'entend répondre qu'il faut attendre que les gens soient rentrés dans les cars, sinon tout le monde va le suivre, et puis c'est risqué, le virage est dangereux, les voitures passent à toute vitesse. On se fiche du monde, il y a un trottoir et aucune voiture ne passe... Nous sommes encerclés par le personnel de l'ANAEM dès que nous parlons avec les gens.

La violence physique est de moins en moins présente dans ces expulsions qui se cachent derrière des "retours humanitaires", mais est-ce que ce n'est pas une forme de violence de faire dormir dans des cars des familles qui vont voyager le lendemain ? De faire comme s'ils ne valaient pas la peine qu'on leur offre un logement correct ? De les traiter comme des enfants, faire comme s'ils n'étaient pas enfermés, autour des cars ?

### **Alès (Gard – 30) – Roumanie : Comment l'ANAEM aide à évacuer un foyer de jeunes travailleurs promis à la réhabilitation**

---

**Auteur : RESF Gard**

**Période : avril-mai 2008**

Une cinquantaine de familles, dont une majorité Roms originaires de Roumanie (ainsi qu'une famille rom originaire de Serbie Monténégro) vivaient à Alès (Gard) dans un Foyer de Jeunes Travailleurs qui doit être réhabilité durant l'été 2008. Elles commençaient à bénéficier d'une bonne insertion dans la ville (plusieurs travaillaient, avaient des relations de voisinage). Elles étaient soutenues notamment par RESF et la FCPE, la CIMADE et tous les enfants étaient scolarisés.

Du 8 au 10 avril, la Directrice du FJT a transmis aux résidents du foyer une quinzaine de convocations au commissariat en vue de signer des OQTF. Peu de temps après, le 17 avril, l'ANAEM a organisé au foyer une réunion d'information visant à faire signer aux familles des demandes d'aide au retour. Les militants de RESF n'ont pas été autorisés à entrer dans la salle. Vers la fin de la réunion, ils ont finalement réussi à s'introduire et ont entendu le discours que les deux représentantes de l'ANAEM (venues avec un interprète) tenaient aux familles (dont aucune ne souhaitait revenir en Roumanie) : « soit vous signez ce papier, soit la police viendra vous chercher » (en faisant le signe des mains croisées pour évoquer les menottes). A la suite de ce passage, la Directrice du FJT s'est fait régulièrement le relais des pressions de l'ANAEM et toutes les familles (sauf une dont un membre est gravement malade) ont fini par signer l'aide au retour. Ceux qui ont signé l'aide au retour (à la différence de ceux qui ont signé seulement l'oqtf et sont partis par leurs propres moyens) ont reçu une nouvelle convocation au commissariat où ils ont été photographiés et ont subi un prélèvement des empreintes digitales des 10 doigts **ainsi que de leur ADN**. Ils ont également été convoqués à l'hôpital pour un prélèvement sanguin et une radio des poumons.

Certains hommes sont partis en voiture. 32 personnes (essentiellement femmes et enfants) sont montées le 14 mai dans un car affrété par l'ANAEM à Alès. La Directrice du FJT organisait le départ avec la liste des personnes, alors que l'ANAEM restait en retrait. A Nîmes, 6 autres personnes sont montées dans le car. Arrivés à l'aéroport, deux autres cars en provenance des Pyrénées orientales et de l'Hérault (transportant chacun 43 personnes) les ont rejoints. Arrivés à l'aéroport, la Croix rouge, l'ANAEM et un déploiement important de

gendarmes ont organisé très rapidement l'enregistrement des personnes (au total 124, dont une cinquantaine d'enfants). Beaucoup d'entre eux ont l'intention de revenir rapidement dans la région.

## **St Etienne (42) – Roumanie : Un gâchis financier qui profite avant tout aux passeurs**

**Auteur : Réseau de solidarité Rroms de St Etienne**

**Période : 3 juin 2008**

Nouveaux départs organisés par l'ANAEM (Agence Nationale d' Accueil des Etrangers et des Migrations). Deux cars ce matin à St-Etienne. Direction St-Exupéry, l'aéroport de Lyon, Puis Bucarest.

Tout le monde est content de prendre l'avion et de revenir ensuite en France avec les 300 euros versés à chaque personne, par l'Etat français. Il y a même des familles roumaines qui sont venues spécialement de Clermont, et puis d'Espagne, pour prendre le fameux car, puis l'avion, et recevoir les 300 euros.

M.-P et moi arrivons au squat de Montplaisir, curieuses de savoir qui part avec l'ANAEM (pourquoi ils partent ? on s'en doute un peu).

Doucement, un groupe de personnes se forme à l'entrée du squat. Certains, habillés spécialement pour l'occasion, traînent d'énormes sacs sur le trottoir, tandis que d'autres, venus en France pour quelques jours seulement, n'ont aucun bagage. Tous se préparent tranquillement, l'ambiance est plutôt détendue.

Aujourd'hui, environs 40 personnes partent avec l'ANAEM. Le bus devrait être arrivé depuis 5h... mais ce n'est que vers 6h que Madame ANAEM (« je fais mon travail, je suis payée mais surtout je ne réfléchis pas à ce que je fais ») arrive pour organiser tout cela. (Peut-être recevra-t-elle une prime de rentabilité ? après tout, ce serait normal, c'est bien grâce à elle, entre autres, que certains pourront se vanter d'être parvenu à ses quotas...Et puis, ce n'est quand même pas simple, quand on ne parle ni le roumain ni le tsigane, de convaincre autant de personnes (certaines ne comprenant pas un mot de français) de partir avec l'ANAEM,).

Pour ce départ, certains sont venus de Clermont, d'Espagne, et même de Roumanie... pour repartir en Roumanie...et toucher 300 euros. Bon, un peu moins, car il était convenu qu'un transport soit organisé jusqu'à Timisoara (grande ville de la région dont majorité des partants sont originaires). Finalement, tous apprennent ce matin là que leur transport s'arrêtera à Bucarest...Chacun devra donc utiliser une partie de la somme qui lui sera remise pour payer le bus jusqu'à son village, mais bon, comme dit Madame ANAEM « après tout, on leur donne de l'argent ! ».

Le plus étonnant ce matin, ce n'est pas que madame ANAEM n'ait pas changé, mais bien cette scène assez terrible qui se déroule devant nos yeux : la majorité des personnes qui partent ont le sourire. La plupart d'entre elles, je ne les connais pas. Nombreux sont venus spécialement pour repartir, et bien sûr sont très heureux de pouvoir rentrer en Roumanie aux frais de la France, et en plus de recevoir à leur arrivée plus, que ce qu'ils n'auraient gagné en travaillant 1 mois en Roumanie.

Lors du premier départ organisé par l'ANAEM en septembre, tous partaient découragés,

certain même en pleurs, contraints d'accepter cette proposition malhonnête que leur faisait la France, après les avoir inondés d'OQTF et de pressions policières.

Hier, ce que j'ai vu, finalement, ce sont des gens incroyables, qui n'ont tellement rien d'autre à quoi se raccrocher que leur famille, qu'ils acceptent tout ce qu'on leur propose, et s'adaptent avec le sourire à cette solution qui n'en est pas une. Comment font-ils ? Si ça, ce n'est pas une richesse !

Il était plus de 7h lorsqu'ils sont montés dans le bus, pour un nouveau départ, direction Lyon St- Exupéry, puis vol vers Bucarest.

Au sujet de l'ANAEM, je ne sais pas comment est financée l'ANAEM, mais ... Il est quand même assez contradictoire de voir tout cet argent mal utilisé, et en même temps, des étrangers qui sont en difficultés pour travailler en France avec un contrat en règle, souvent parce que les employeurs refusent de régler la taxe due à l'ANAEM (qui vaut presque les  $\frac{3}{4}$  du salaire net perçu par le salarié).

Un exemple de l'absurdité de ce système : dans le bus de l'ANAEM, un jeune déjà expulsé plusieurs fois via des passages en centre de rétention, qui, en France, travaille assez régulièrement au noir ou vend le journal « sans abris ». Tout l'argent dépensé par la France pour être sûre qu'il parte (frais en centre de rétention administrative, frais de transport et de personnel multipliés par autant de voyage qu'il a fait...) n'aurait-il pas pu être utilisé pour un accompagnement pour une recherche d'emploi, par exemple ? Et il faut savoir que cette situation n'est pas un cas isolé.

Ce qui me chagrine beaucoup, dans cette histoire c'est qu'à chaque réunion avec les élus, ou les préfets, nous entendons parler des fameux "passeurs". Mais le plus grand passeur, c'est l'Etat français ! Avec les 300 euros versés, la personne revient en France. Il lui reste même un petit bénéfice. Pourquoi se priver de l'aide au retour ? Lorsqu'avec l'argent on peut revenir. (Pour rentrer, Eurolines doit coûter dans les 150 euros, en ce moment) On se demande quand même comment un tel système a pu être mis en place ! C'est un gâchis total de moyens humains et financiers ! Mais tout le monde s'adapte. Sans réfléchir plus en avant ! Faisons du chiffre sur le nombre des retours, c'est cela qui est important ! Se soucier d'une acceptable solution de vie pour les familles roms en Europe paraît du domaine du rêve.



photo mpv

## **St Etienne (42) – Roumanie : Ils ont cru aux promesses de l'ANAEM**

---

**Auteur : Réseau de solidarité Rroms de St Etienne**

**Période : juin 2008**

I. a 51 ans. Avec sa femme, Maria et sa petite fille de 11 ans, Gaby, ils sont partis en car avec le premier convoi organisé de Saint Etienne par l'ANAEM, le 11 septembre 2007, dans le cadre de la procédure « d'aide au retour volontaire ou humanitaire ».

L'ANAEM accorde une somme d'argent pour les personnes qui retournent en Roumanie, paye leur voyage et les assure d'une aide substantielle pour leur installation sur place.

Voilà ce qu'on peut lire sur le site de l'ANAEM

([http://www.anaem.fr/article.php3?id\\_article=527](http://www.anaem.fr/article.php3?id_article=527))

*« Programme d'aide à la réinstallation en Roumanie*

*Ce programme a pour objectif d'aider les Roumains en situation de grande précarité, regagnant leur pays après un séjour en France. Il prévoit, dans le cadre d'un partenariat avec des opérateurs locaux en Roumanie, un accompagnement personnalisé et des aides matérielles et financières à la création d'activités économiques en Roumanie. (...)*

*Quelles sont les aides proposées en Roumanie ?*

- *une formation professionnelle en lien avec le projet économique,*
- *une étude de faisabilité du projet économique,*
- *une aide financière au démarrage du projet à hauteur de 3660€ par projet,*
- *une aide à la réalisation et au suivi du projet pendant un an,*
- *un accompagnement social, si besoin. (...)*

*Qui sont les opérateurs locaux ?*

- *Association EQUILIBRE ROMANIA*
- *FONDATION CRIMM*
- *FONDATION KELSEN*
- *ASSOCIATION HATNUTZA »*

A l'époque I. a touché 353€ : 153€ par adulte et 4€ pour sa fille (pour donner un ordre de comparaison le salaire minimum officiel en Roumanie est d'environ 130€ et le salaire moyen de 190€).

I. habite avec sa famille à Oravita, une petite ville d'une région minière au Sud est de la Roumanie, dans le quartier appelé « la zone de la gare » et surnommé « les immeubles fantômes » en raison de leur délabrement (portes des appartements défoncés, fenêtres cassées, pas d'eau courante, pas de gaz). C'est là que sont confinés les rroms. Il y loue un appartement composé d'une pièce et d'une cuisine.

Arrivé en Roumanie dans la ville d'Oradia, à la frontière de la Hongrie, l'ANAEM lui a versé les 353€ avec le numéro de téléphone d'une association chargée de les aider dans un projet d'installation.

Immédiatement arrivé chez lui, I. a téléphoné. Quelques temps après, une personne, prénommée T., lui a donné rendez vous devant l'hôtel Caras d'Oravita. Ils ont monté un dossier avec les photocopies des pièces d'identité de la famille de I.

I. et Maria ont signé. Le projet (décidé d'autorité par T.) consistait à acheter des brebis pour une valeur de 7000€. C'est T. qui achetait les brebis, I. ne devait rien toucher en argent. Bien sûr comme I. et sa famille ne pouvait pas s'occuper de ces brebis en ville dans leur quartier, T. leur a demandé de trouver d'autres personnes à la campagne pour monter ensemble une

association. T. leur a donné un délai d'un mois, le temps de faire valider le dossier à Bucarest par une personne de France. Il devait ensuite les rappeler.

Au bout d'un mois, sans nouvel, I. a rappelé. T. a dit qu'il fallait encore attendre. Un mois après toujours sans nouvel I. a rappelé une nouvelle fois. C'était pendant les fêtes de Pâques, il fallait encore attendre, mais T. leur a bien recommandé de ne pas repartir en France, sinon ils perdaient les brebis. I. a ensuite rappelé plusieurs fois. T. disait toujours qu'il viendrait à Oravista la semaine suivante.

I. a dû appeler une vingtaine de fois. T., représentant de l'association roumaine chargée normalement d'aider à la mise en route du projet d'installation, n'a jamais rappelé I. après leur première et unique rencontre.

Lors du dernier appel, le fameux T. s'est mis en colère, a demandé qu'I. arrête de lui téléphoner, « Je sais ce que j'ai à faire » a-t-il dit.

Aucune aide n'a été apportée à I. et à sa famille. I. avait demandé à un moment une aide de 300€, refus. Il fallait attendre les brebis.

I. a finalement abandonné et est revenu en France, à St Etienne, le 9 juin 2008, dix mois après son départ avec l'ANAEM.

I. ne se rappelle plus du nom de l'association roumaine qui devait l'aider. Mais il a son numéro de téléphone et la ville du siège social, Baia Mare. D'après le site de l'ANAEM c'est le siège de la Fondation Kelsen.

Voilà un exemple précis de la façon dont les choses se déroulent concrètement. Aucune des personnes reparties de St Etienne avec l'ANAEM, dans le cadre du programme d'aide au retour volontaire, n'a bénéficié d'une aide à l'installation.

Juste une précision : Gaby, la fille de I. et Maria, était scolarisé régulièrement avant le départ de la famille, avec de bons résultats. Elle ne l'a plus été en Roumanie. Question d'argent : les enseignants demandent sans cesse de payer pour du mobilier, l'entretien... font pression sur les enfants des familles qui ne versent pas. Les parents de Gaby sont trop pauvres pour verser quoi que ce soit. De retour à St Etienne, elle est immédiatement retournée à l'école...dix mois après !

## **Extrait du rapport de mission CCFD – GISTI en Roumanie**

---

**Auteurs : GISTI**

**Période : du 24 mai au 29 mai 2008**

Lors de la mission du CCFD – Gisti réalisée en Roumanie, il s'agissait principalement de voir les conditions de « retour » depuis la France de ressortissants Roumains et comment l'aide au retour dite « humanitaire » (concernant principalement les Rroms) était mise en place dans ce pays.

L'aide au retour de la population Rrom en Roumanie n'est pas nouvelle. Selon Romani Criss, cette aide existait déjà depuis les années 90 lorsque l'Allemagne a procédé à leur expulsion. Et depuis ces années 90, existe l'idée de consacrer une somme d'argent pour les aider au développement d'un projet économique, étant toujours un échec à l'écrasante majorité de cas.

Comme on l'a déjà dit, c'est l'Anaem qui est chargé de l'aide au retour. Ils donnent 320 euros par adulte et 100 euros par enfant (les 20 euros doivent servir pour le paiement du transporteur du lieu d'arrivée en Roumanie à leur village).

Une fois arrivés, ils doivent prendre contact avec une association (appelée « opérateur local ») qui est chargée par l'Anaem de faire l'accompagnement social et du « projet économique » que la personne est censée avoir pour bénéficier d'une aide plus substantielle. Cette association doit donc faire d'abord un accompagnement social et ensuite établir une étude de faisabilité du projet de réinsertion. La limite de cette aide est de 3.660 euros, grand maximum. Les Roms ayant « accepté » l'aide au retour doivent prendre contact avec ces opérateurs ; dans certains cas ce sont les associations qui vont prendre contact avec les personnes concernées.

Actuellement, ce sont 5 « opérateurs locaux » qui agissent pour le compte de l'Anaem :

- Associatia Umanitara Equilibre (située à Bucarest)
- Fundatia CRIMM, située à Bucarest
- Association Fondation KELSEN, située à Baia Mare
- Association HATNUZA, à Satu Mare
- Association « Génération nouvelle », (Generatie Janara Romania), située à Timisoara.

Il y a eu aussi un réseau catholique « YMCA » qui était situé à Baia Mare mais qui selon certains militants, ne connaissait rien ni à la région ni à la population touchée par l'aide au retour.

Nous avons pu rencontrer la présidente de l'association « Génération nouvelle »<sup>2</sup>. C'est une association créée en 2001 sur la problématique de la traite des êtres humains, et notamment de femmes Moldaves. Peu à peu, ils ont élargi leur domaine d'activité car ils ont commencé à travailler avec les demandeurs d'asile en Roumanie (ils gèrent un centre d'hébergement pour les demandeurs d'asile), avec de réfugiés en demande de réinstallation, et, dans une moindre mesure, avec de mineurs isolés sollicitant aussi l'asile (notamment d'enfants irakiens et afghans, ayant aussi à leur charge un centre d'accueil pour ces mineurs).

Ce n'est qu'au début de l'année 2008, que l'association a signé une convention avec l'Anaem pour la mise en place de l'aide au retour à Timisoara, une région où arrivent pas mal des Roms renvoyés. Il nous semble que le fonctionnement de cette association démontre bien ce qu'est l'aide au retour en Roumanie.

Selon sa présidente, c'est l'Anaem qui leur indique le nombre de personnes renvoyées, leurs noms. Après leur arrivée, une assistante sociale, salariée de l'association prend contact avec le groupe pour faire le suivi social qui consiste seulement en aller les voir et leur dire que d'ici trois mois, s'ils veulent avoir une pour un montant maximum de 3660 euros, il faut qu'ils aient un « projet économique » et c'est tout. En tout cas, on n'a pas eu connaissance qu'il y ait un travail d'accès aux soins, à l'école pour les enfants, de documents d'identité qu'en Roumanie s'avère un véritable casse-tête pour les Roms et document indispensable pour obtenir une éventuelle aide, etc. Ce travail est parfois effectué par d'autres associations mais qui n'ont rien à voir avec l'Anaem.

---

<sup>2</sup> Site internet : <http://www.generatietanara.ro>

Après cela, les personnes concernées doivent donc présenter leur projet individuel et l'Anaem transmet ensuite à l'association locale le nom des personnes qui pourraient présenter ce projet économique, ce qui ne veut pas dire qu'ils auront effectivement accès à l'argent car leurs dossiers feront l'objet d'une évaluation de la part d'une commission.

La même association dit qu'ils ne savent pas qui fait partie de cette commission d'évaluation, ils ne savent pas si celle-ci se trouve en France ou en Roumanie, qui en fait partie et sur quels critères ils acceptent un projet économique ou le rejettent, ou s'il y a un suivi dans l'exécution du projet. C'est un constat soulevé par plusieurs interlocuteurs. Daniel Grebeldinger, (*chercheur, actuellement consultant et à une époque militant et fondateur d'une association qui s'appelle « Parudimos »*) a essayé de se renseigner pour obtenir ces informations mais apparemment il n'a jamais réussi. A un moment, lorsqu'il n'arrivait même pas à savoir si le projet d'untel ou untel serait accepté ou pas, il a décidé de faire appel à la presse. Il dit que, comme par miracle, ce jour l'Anaem a décidé de répondre positivement aux projets de gens qu'il suivait.

De plus, il n'y a aucun autre « partenaire » pour aider à financer les projets, si les 3660 euros « offerts » par l'Anaem » s'avèrent insuffisants, ce qui est largement le cas. Aucune banque, aucune autre administration ne vient en appui de ce projet. Il n'y a pas non plus d'intervenant au niveau régional ou local.

Par ailleurs, l'association se trouve avec pas mal de tracasseries à résoudre : par exemple, le jour de notre entretien, 27 mai, il y avait un avion qui arrivait en provenance de France. Mais, le matin, ils ne savaient même pas quel serait le nombre de personnes, leur situation, ni rien. De plus, en général c'est l'association qui doit payer le transport entre l'aéroport de Timisoara et le lieu de destination finale. Enfin, la première chose que les personnes renvoyées leur disent c'est qu'ils attendent leur argent que l'Anaem leur a promis pour quitter le territoire français.

Au vu de tous les problèmes qu'ils rencontrent dans l'exécution de cette convention, on leur a demandé pourquoi ils avaient décidé de présenter leur candidature et de passer une telle convention, et pourquoi ils continuaient. Ils n'ont pas répondu clairement à cette question.

On a rencontré également un groupe de Roms qui avaient habité à Villabé, en Essonne, d'où ils avaient été expulsés de France en janvier 2008 en tant que « bénéficiaires » du projet d'aide au retour humanitaire. Selon ces personnes (37 adultes, je crois), ils vivaient en France pour la plupart depuis un an. Certains travaillaient et un d'eux m'a dit avoir travaillé dans la construction mais son employeur n'a jamais voulu l'embaucher (alors que parmi les 150 métiers sous tension figure le secteur de la construction et du bâtiment).

De ces 37 personnes, seulement un a un projet défini : l'élevage de vaches qui existe déjà sur la commune de résidence et qu'il voudrait reprendre car c'est une activité qu'il avait déjà exercée. Mais selon l'association locale (Génération nouvelle), les 3660 euros auxquels il pourrait prétendre (si son projet est accepté) ne seraient pas suffisants pour reprendre le total de l'élevage existant. Une autre personne avait dit qu'il voulait monter une petite entreprise de bâtiment mais on lui a répondu qu'il y avait déjà des projets dans ce sens. Pour les autres, il n'y a aucun projet et je pense qu'ils n'ont pas non plus énormément de perspectives de « réinsertion » vu les conditions indignes dans lesquelles ils habitent. La plupart sont des personnes qui savent écrire très peu ou pas du tout. De là à vouloir, voire savoir, comment faire pour monter et réussir un projet économique il y a un long chemin à franchir. De plus,

l'Anaem n'accepte que de projets individuels. S'il existait un projet au sein de la communauté, ils ne pourraient pas le mettre en place dans le cadre de l'aide de l'Anaem. Par ailleurs, aucune autorité locale n'est consultée pour savoir si un tel ou tel projet est viable dans la commune.

Quelles perspectives pour l'avenir proche ?

L'information a été confirmée par le directeur de l'ANR : ils vont signer avec l'Anaem un contrat pour que ce soit l'ANR qui veille sur l'aide au retour. Selon le directeur de l'ANR, il fallait décider entre participer au processus de l'Anaem et faire des choses en Roumanie ou rester au dehors et observer comment il ne marche pas. A la question « comment faire alors que vous n'avez pas beaucoup de moyens qu'il n'y a que 8 délégations régionales avec un seul fonctionnaire de l'ANR, etc, ? », il a répondu que ce n'était pas une question de moyens économiques mais de « *méthodologie de travail* ». Le gouvernement français va continuer à faire les retours humanitaires, il faut donc être là pour défendre les intérêts des Rroms et aussi ceux des contribuables français !

Cet accord va permettre ainsi à la France (au moins car cela peut aussi être le cas d'autres pays comme l'Espagne ou l'Italie) de dire que cette politique d'aide au retour est un franc succès non seulement car les bénéficiaires sont de plus en plus nombreux (ce qui a en effet dit Hortefeux la semaine dernière) mais aussi que de toute façon, il y a une forte volonté de réussir l'insertion des personnes concernées et qui est le mieux placé pour cela si ce n'est pas la propre agence nationale pour les Rroms créée pour l'amélioration de leur situation. Peut importe ensuite si celle-ci remplit réellement ses fonctions ou pas. L'ANR a dit vouloir travailler avec « la société civile » roumaine, notamment les associations. Ce qui, en soi, est bien mais sur quel projet ? Quelles orientations politiques ?